

Fondation



Photos © Pauline Assathiany

Maison des résidents
Residents' House

Martell

Fondation
d'entreprise
Martell

Bienvenue à la Maison des Résidents !

La Maison des Résidents est située au coeur de Cognac, à proximité immédiate du centre-ville historique piétonnier, des principales places et commerces, et de la Fondation.

Dans un quartier calme et agréable, c'est un lieu propice au travail et à la prise de recul, où se côtoient les résidents et invités de la Fondation au hasard de leurs calendriers.

Welcome to the Residents' House!

The Residents' House is located in the heart of Cognac, just steps away from the historic pedestrian-friendly downtown area, the main squares and shops, and the Foundation.

Set in a quiet and pleasant neighborhood, it is an ideal place for work and reflection, where residents and guests of the Foundation come together as their schedules allow.

Fleuve Charente **River**

Place Edouard Martell



Magasin central, 26 Av. Paul Firino Martell

Fondation, 16 Av. Paul Firino Martell

Accès Location



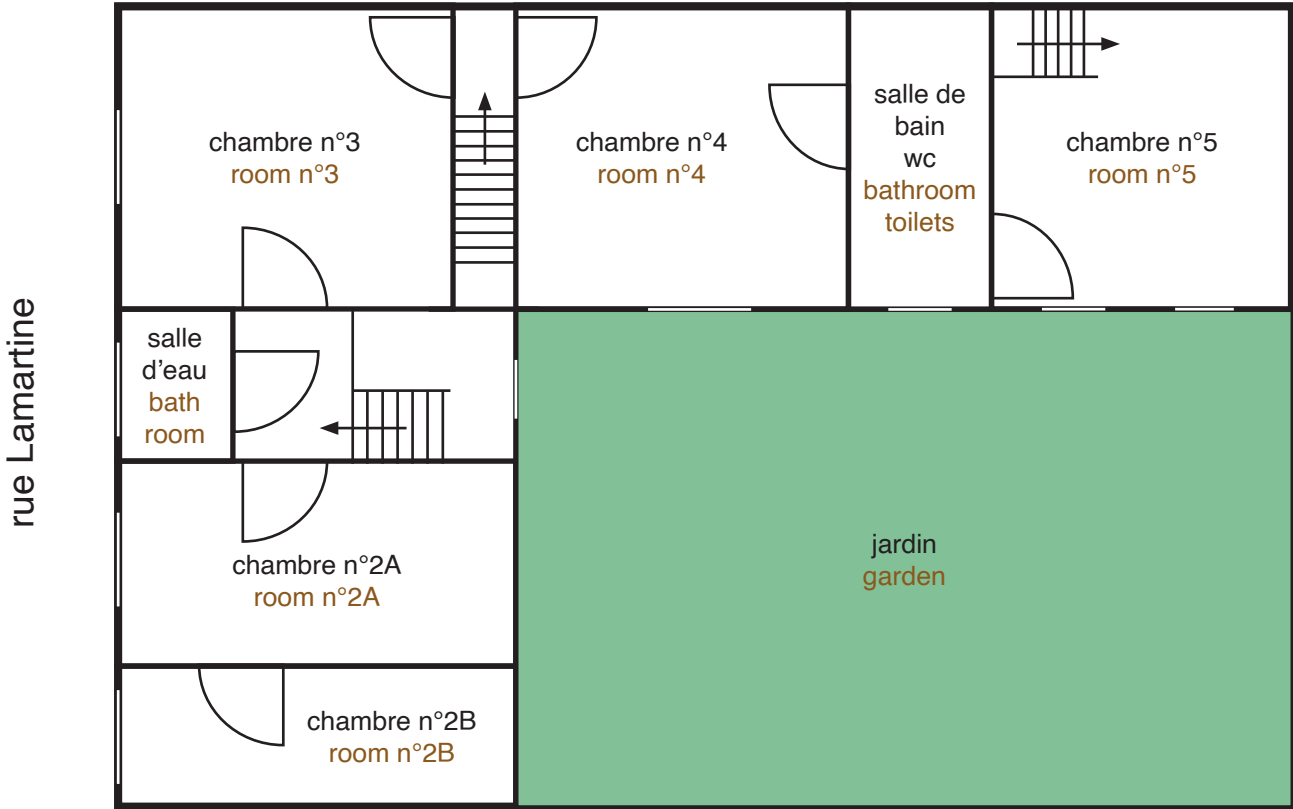
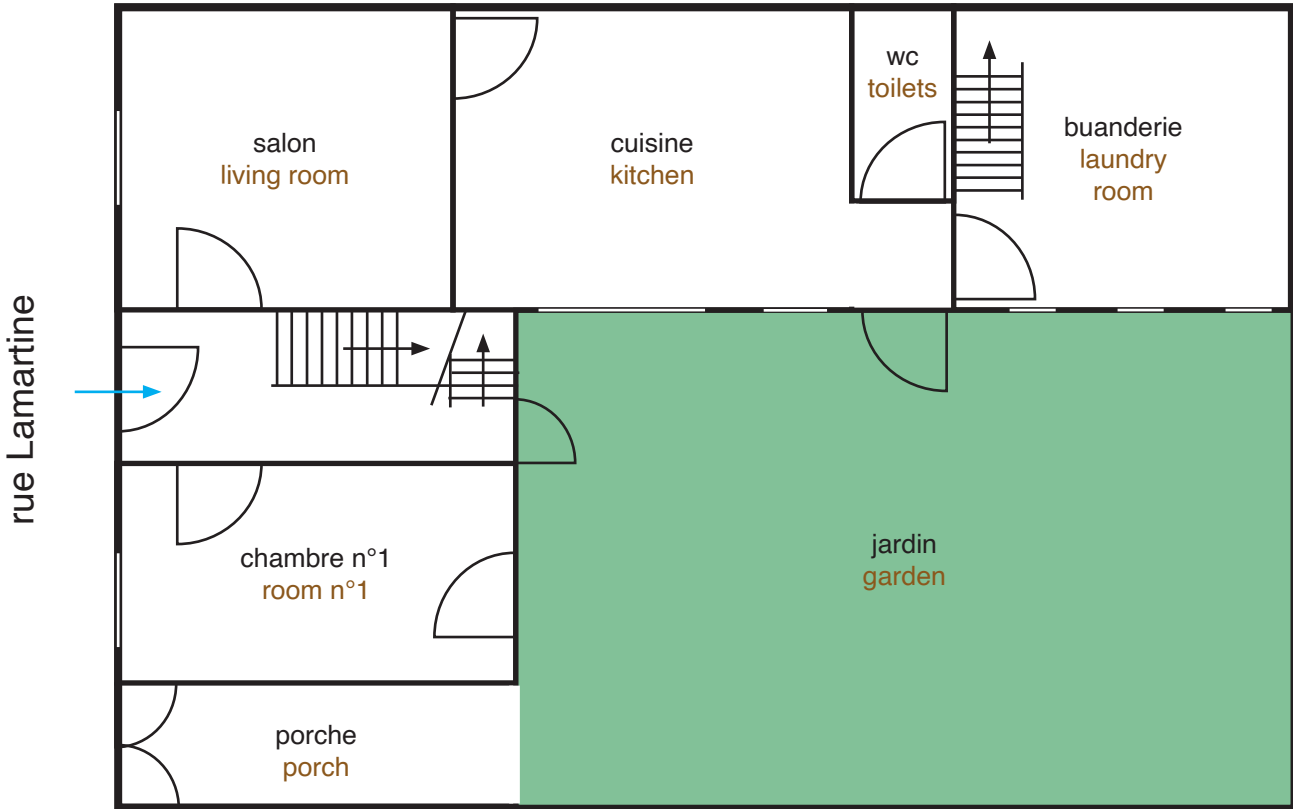
Place François 1^{er}

Maison des Résidents, **Residents' House**

38 rue Lamartine



Rez-de-chaussée
Ground floor



1^{er} étage
1st floor

Chambres

Bedrooms



Chambre n°1
Room n°1



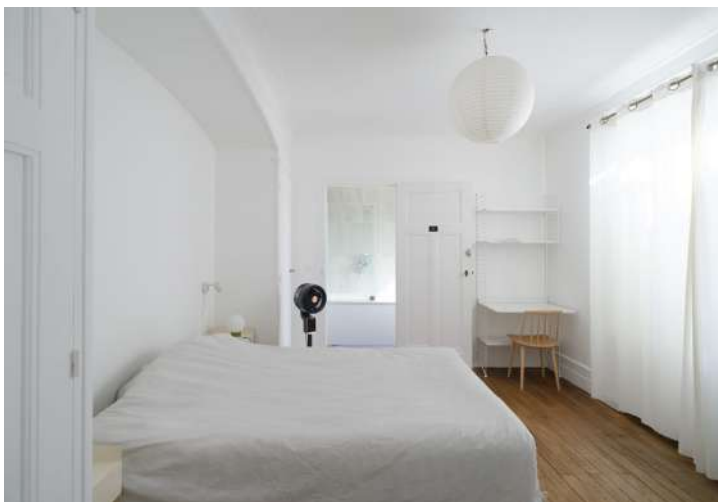
Chambre n°2A
Room n°2A



Chambre n°3
Room n°3



Chambre n°2B en enfilade avec la 2A
Room n°2B adjacent to the 2B



Chambre n°4
Room n°4



Chambre n°5
Room n°5

Espaces communs

Shared Spaces



Vie pratique

Everyday Life

Equipement

Dans le salon, vous trouverez une télévision et une enceinte à votre disposition. Merci de les utiliser sans déranger la quiétude des autres résidents.

Chaque chambre est aménagée avec un lit, une penderie, un bureau et des tables de chevet.

Amenities

In the living room, you will find a television and a speaker available for your use. Please use them without disturbing the peace and quiet of the other residents.

Each room is furnished with a bed, a wardrobe, a desk, and bedside tables.

Clefs

Un jeu de clefs de la Maison vous est remis par l'équipe de la Fondation à votre arrivée. Merci de le restituer en mains propres, le jour de votre départ, à un membre de l'équipe au à l'Accueil Sécurité.

Wifi

La Maison est équipée d'une connexion Wifi sous le nom « Freepro-MLBZ96 », dont le mot de passe est qAMs8B-EN7D2z-ekyPW3.

Keys

The Foundation team will provide you with a set of keys to the House upon your arrival. Please return them in person to a team member or the Security Office on the day of your departure.

Wi-Fi

The House is equipped with a Wi-Fi connection named "Freepro-MLBZ96" with the password qAMs8B-EN7D2z-ekyPW3.

Voiture

Pendant votre séjour, la voiture de la Fondation est mise à votre disposition selon disponibilité. Le planning de réservation est disponible auprès de l'équipe, qui se charge de faire le plein d'essence. La clef, une carte automatique, est à restituer après chaque trajet auprès de l'équipe.

Vélos

Deux vélos sont également accessibles aux résidents, stationnés dans le local vélo de l'entreprise, derrière l'Accueil Sécurité.

Car

During your stay, the Foundation's car is available for your use, subject to availability. The reservation schedule is available from the team, who will also refuel the car. The key, an automatic card, must be returned to the team after each trip.

Bicycles

Two bicycles are also available to residents, parked in the company's bike storage area, behind the Security Desk.

Linge & Ménage

Un prestataire de ménage intervient chaque lundi à la Maison de 14h à 17h (ou le jour suivant si férié). Le linge de maison est mis à votre disposition. Le jour de votre départ, merci de descendre vos draps, taies et serviettes de bain dans l'évier de la buanderie. Durant un long séjour, si vous souhaitez changer vos draps ou serviettes de bain, pensez à les descendre dans la buanderie le lundi matin.

Déchets

Vos déchets et les poubelles de la Maison sont à évacuer selon le planning de collecte publique des déchets affiché à l'entrée de la Maison. Le verre est à jeter séparément dans les «points d'apport volontaire» publics prévus à cet effet. Le plus proche est situé Place Camille Godard, côté rue Henri Fichon. Le compost est également à évacuer séparément, dans un composteur public situé au niveau du 9 rue du Sablon.

Housekeeping

A cleaning service comes to the House every Monday from 2 to 5pm (or the day after when holiday). Linens are provided for your use. On the day of your departure, please leave your sheets, pillowcases and bath towels in the sink in the laundry room. If you are staying for a long period and would like to change your sheets or bath towels, please remember to leave them in the laundry room on Monday morning.

Trash

Your trash and the House's trash bins must be disposed of according to the public trash collection schedule posted at the entrance to the House. Glass must be disposed of separately at the public "recycling drop-off points" designated for this purpose. The nearest one is located at Place Camille Godard, on the Rue Henri Fichon side. Compost must also be disposed of separately, in a public compost bin located at 9 Rue du Sablon.

Nos adresses à Cognac

Our spots in Cognac

Commerces

Grocery

Marché de Cognac
Place d'Armes
Mardi-dmanche 8h-13h
Tuesday-Sunday, 8am-1pm

Biocoop
141 Avenue Victor Hugo
16100 Cognac

Boulangerie Lemetayer
22 Place d'Armes
16100 Cognac
mardi-dimanche

Casino Shop
10 Place d'Armes
16100 Cognac

Supermarché Leclerc
105 Rue Basse Saint-Martin
16100 Cognac

Ouvert le lundi
Open on Mondays

Restaurants

Restaurants

Poulpette €€
46 Av. de Lattre de Tassigny
16100 Cognac
mardi midi-vendredi soir

Duette €€
162 Rue Aristide Briand
16100 Cognac
mercredi soir-dimanche midi

La Belle Epoque €€
25 Rue d'Angoulême
16100 Cognac
mardi-lundi midi

Nova Mamma €€
77e Bd. Denfert-Rochereau
16100 Cognac
mardi-dimanche

Origins €€
23 Rue du Pont Faumet
16100 Cognac
lundi-samedi

Le Coq d'Or €€
33 Place François 1^{er}
16100 Cognac
tous les jours

La Distillerie €€€
Hôtel Chais Monnet
50 Av. Paul Firino Martell
16100 Cognac
tous les jours

Bars

Bars

Indigo by Martell €€
16 Av. Paul Firino Martell
16100 Cognac
mai à septembre

Bar Louise €€
1 Place François 1^{er}
16100 Cognac

Bar Luciole €€
14 Place du Solençon
16100 Cognac

Garage Bar €
1 Rue de l'Isle d'Or
16100 Cognac

La Gabare €
39 Rue de Bellefonds
16100 Cognac

Jazz Bar 1838 €€
Hôtel Chais Monnet
50 Av. Paul Firino Martell
16100 Cognac

Pause café & thé

Coffee & tea time

Sugar & Spice
Halle du marché
16-20 Place d'Armes
16100 Cognac

Brûlerie Marignan
16 Rue d'Angoulême
16100 Cognac

Hôtel Héritage
25 Rue d'Angoulême
16100 Cognac
mardi-lundi midi

Maze
Halle du marché
16-20 Place d'Armes
16100 Cognac

Activités

Things to do

Se promener / For a walk

Jardin public de Cognac
70 Bd Denfert Rochereau
16100 Cognac
tous les jours, 7h-21h

Parc François 1^{er}
et Base Plein Air
Allée Basse du Parc
16100 Cognac

Se divertir / To explore

Librairie Le Texte Libre
17 Rue Henri Fichon
16100 Cognac
mardi-samedi

Théâtre Avant-Scène
1 Pl. Robert Schumann
16100 Cognac
www.avantscene.com

Scène Les Abattoirs
33 rue des Gabariers
16100 Cognac
www.lesabattoirs-cognac.fr

Médiathèque de Cognac
10 Rue du Minage
16100 Cognac
www.reseau-libellus.fr

Cinéma Galaxy
1 Rue de la Belle Allée
16100 Châteaubernard
www.cine-cognac.com

Gallia Théâtre Cinéma
67T Cours National
17100 Saintes
www.galliasaintes.com

Pour bouger / To exercise

Piscine X'eau
1 Place de l'azuré
16100 Châteaubernard
www.xeau.fr

Bowling
9 Rue de la belle allée
16100 Châteaubernard
www.vertigopark-cognac.fr

Stade d'athlétisme
de Cognac
Avenue Victor Hugo
16100 Cognac

Alentours

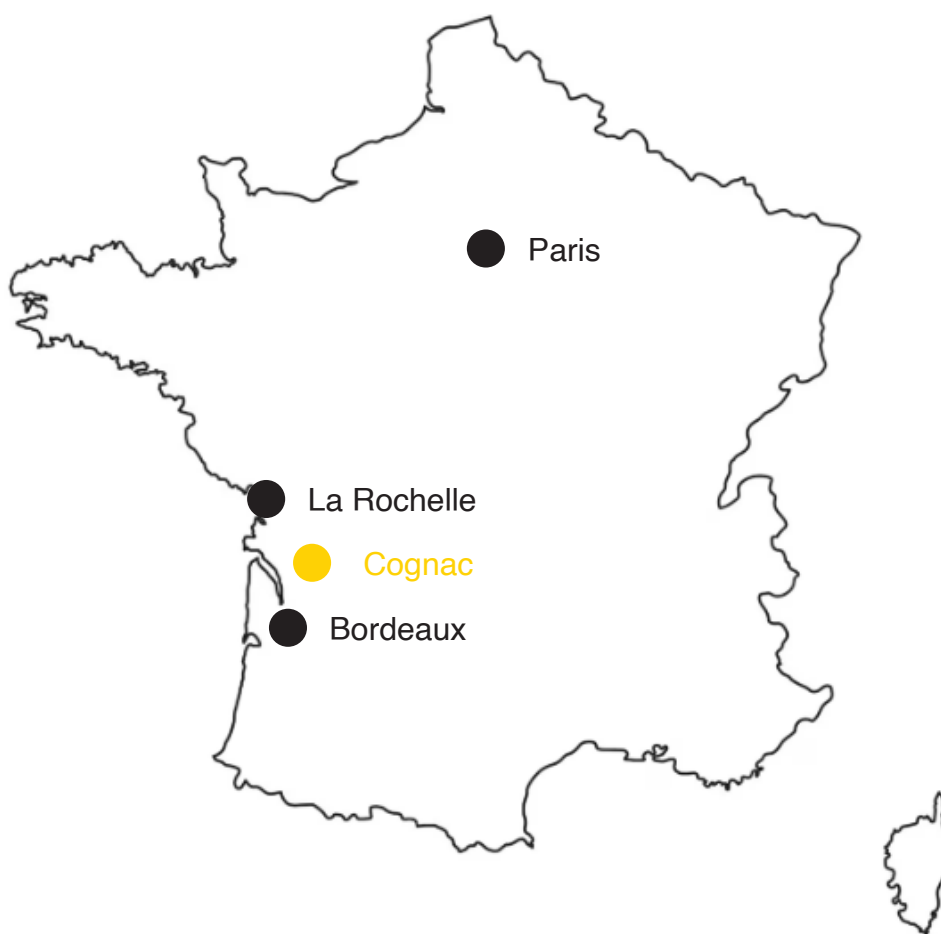
Surroundings

Les Charentes offrent de belles villes à explorer, facilement accessibles depuis Cognac en train ou en voiture.

- A l'est, Angoulême (45min) est la capitale de la bande-dessinée, reconnue pour son écosystème de l'image (musées, écoles, industries).
- A l'ouest, sur la route de l'océan, Saintes (20 min) et ses églises romanes précèdent Royan (45 min) et son patrimoine architectural moderne remarquable, emblématique de l'après-guerre, tandis que La Rochelle (1h15) et son port s'animent particulièrement à l'occasion du festival des Francofolies.
- Au-delà, les villes de Bordeaux (1h30), Limoges (2h) et Poitiers (2h) sont les principaux pôles culturels de la région à ne pas manquer. S'y trouvent notamment le MADD-Bordeaux, le CAPC, le FRAC Aquitaine, le FRAC-Artothèque Limousin, la Cité du Vin, le Musée national Adrien Dubouché... Le Domaine de Boisbuchet, situé à Lessac (1h15 en voiture), est également un équipement culturel de premier plan.

The Charentes region is home to beautiful towns worth exploring, all easily accessible from Cognac by train or car.

- To the east, Angoulême (45 min) is notably the “comic book capital,” renowned for its vibrant creative scene centered on visual arts (museums, schools, and industry).
- To the west, toward to ocean, Saintes (20 min) and its Romanesque churches come before Royan (45 min) and its iconic post-war architectural heritage, while La Rochelle (1h15) and its port come alive during the Francofolies festival.
- Beyond that, the cities of Bordeaux (1h30), Limoges (2h) and Poitiers (2h) are cultural hotspots not to be missed. These include the MADD-Bordeaux, the CAPC, the FRAC Aquitaine, the FRAC-Artothèque Limousin, the Cité du Vin, and the Adrien Dubouché National Museum... The Domaine de Boisbuchet, located in Lessac (1h15 by car), is also a leading cultural venue.



Règlement intérieur

Afin que votre séjour soit le plus agréable, et que les conditions d'hygiène et de sécurité soient garanties pour tous, nous vous prions de prendre attentivement connaissance de ce règlement.

1. Durée de séjour

Ce logement vous est prêté pour une période définie selon votre temps de résidence à la Fondation, déterminée en amont de votre arrivée à Cognac.

2. Arrivée et départ

Les heures d'arrivée sont organisées du lundi au vendredi de 8h à 19h.

Un jeu de clés vous sera remis au moment de l'entrée dans la résidence.

Le temps consacré au ménage (voir 4. Utilisation des lieux) doit avoir lieu avant le départ du résident.

La maison doit être dans le même état de propreté qu'à l'arrivée du résident.

3. Maison et matériel fourni

Ce logement est composé d'un salon, d'une cuisine, d'un jardin, d'une buanderie, de toilettes indépendants, d'une chambre en rez-de-chaussée, de cinq chambres au premier étage dont deux en enfilade, d'une salle d'eau, d'une salle de bain avec toilettes.

- Tout le matériel nécessaire dans la cuisine.
- Une machine à laver le linge
- Un aspirateur

Ce logement est meublé et prêté avec la literie (sommiers et matelas), oreillers, couettes, housses de couettes, draps, plaids et couvertures. Vous devez obligatoirement vous servir de draps housses et d'alèses pour envelopper les matelas, et des housses pour les taies d'oreillers et couettes. Le linge de lit et de bain utilisé par le résident doit obligatoirement être laissé en boule dans la chambre du résident à la fin de son séjour. Le résident est responsable du lavage de son linge personnel pendant la durée de la résidence.

4. Utilisation des lieux

Le locataire doit assurer la propreté de sa chambre et des parties communes grâce au matériel d'entretien mis à disposition.

Dans le but de respecter au mieux l'environnement, veuillez éteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce, ne pas laisser couler l'eau inutilement, et ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes longtemps si vous utilisez le chauffage. Le chauffage de votre chambre doit être coupé au moment de votre départ, ainsi que celui des parties communes si aucun autre résident n'habite la maison.

Toutes les commodités sont à votre disposition, sous réserve d'un usage normal et raisonnable. Les sanitaires de cette maison sont reliés à une fosse septique en conséquence : veuillez ne rien jeter dans la cuvette des WC, hormis le papier hygiénique. N'utilisez que des produits compatibles avec une fosse septique.

Tout produit frais et tout produit sec entamé doivent être évacués le jour du départ. Les poubelles sont à vider selon le planning de collecte des déchets affiché à l'entrée.

Veillez absolument à bien verrouiller la porte d'entrée de la maison lors de toute sortie des lieux. Vous êtes responsable de tout vol et toute dégradation en cas de non-respect de cette clause.

Tout dommage ou incident survenu au sein de la Maison des Résidents, sur des biens ou des personnes, doit être aussitôt remonté à l'équipe de la Fondation.

5. Interdictions

Il est interdit de modifier la maison (trous dans les murs, peinture sur les murs ou les sols).

Il est interdit de fumer à l'intérieur de la maison. Toutefois, vous pouvez fumer dans la cour intérieure à condition de laisser les portes fenêtres fermées et d'utiliser un cendrier pour vos cendres et mégots.

Il est strictement interdit d'accueillir des personnes étrangères à la résidence sans l'accord préalable d'un des membres de l'équipe de la Fondation.

6. Comportement

La maison pourra être habitée par plusieurs locataires en même temps. Le comportement du locataire devra donc être paisible et courtois vis-à-vis des autres locataires de la maison et le logement devra faire l'objet de soins attentifs.

Le soir, le repos des autres locataires et du voisinage devra être respecté.

La Fondation vous fournit un logement propre et du matériel en état de fonctionnement normal. A son départ, le locataire devra restituer ce logement dans le même état. En cas de détérioration du matériel fourni ou de la maison constatée lors de l'état des lieux effectué avant le départ, le locataire devra prendre à sa charge la réparation des dommages, les frais pourront être retirés du montant hebdomadaire de sa bourse.

Internal rules

To ensure that your stay is as pleasant as possible, and that health and safety conditions are guaranteed for everyone, please read these rules carefully.

1. Duration of stay

This accommodation is loaned to you for a period defined according to your residence time at the Foundation, determined prior to your arrival in Cognac.

2. Arrival and departure

Arrival times can be arranged any day from Monday to Friday 8am-7pm.

A set of keys will be given to you on arrival.

Cleaning time (see 4. Use of premises) must be completed before the resident leaves.

The house must be in the same state of cleanliness as when the resident arrived.

3. House and equipment provided

This house includes a living room, a kitchen, a garden, a laundry room, separate toilets, a bedroom on the ground floor, five bedrooms on the first floor (two of which are connected), a shower room, and a full bathroom with a toilet.

- All necessary equipment in the kitchen.
- Washing machine
- Vacuum cleaner

The accommodation is furnished and comes complete with bedding (box springs and mattresses), pillows, comforters, comforter covers, sheets, plaids and blankets. You must use fitted sheets and undersheets for mattresses, and covers for pillowcases and comforters. Bed linen and bath towels used by the resident must be left in a ball in the resident's room at the end of his/her stay. Residents are responsible for their own laundry during their stay.

4. Use of the premises

The tenant is responsible for the cleanliness of the room and common areas, using the cleaning equipment provided. In order to respect the environment as much as possible, please turn off the lights when you leave a room, don't leave the water running unnecessarily, and don't leave the doors and windows open for long if you're using the heating. The heating in your room must be turned off when you leave, as well as in the communal areas if there are no other residents living in the house.

All amenities are at your disposal, subject to normal and reasonable use. The sanitary facilities of this house are connected to a septic tank: please do not throw anything into the toilet bowl, except toilet paper. Only use products compatible with a septic tank.

All fresh food and any opened dry goods must be disposed of on the day of departure. Trash bins must be emptied according to the waste collection schedule posted at the entrance.

Make sure you lock the front door of the house when you leave. You are responsible for any theft or damage in the event of non-compliance with this clause.

Any damage or incident occurring within the Residents' Home, whether involving property or people, must be reported immediately to the Foundation's staff.

5. Restrictions

It is forbidden to modify the house (holes in walls, paint on walls or floors).

Smoking is not allowed inside the house. However, you may smoke in the courtyard, provided you leave the French windows closed and use an ashtray for your ashes and cigarette butts.

It is strictly forbidden to welcome strangers to the residence without the prior agreement of a member of the Foundation team.

6. Behavior

The house may be occupied by several tenants at the same time. The tenant's behavior must therefore be peaceful and courteous towards the other tenants of the house, and the accommodation must be carefully maintained.

In the evening, the rest of the other tenants and neighbors must be respected.

The Foundation provides you with clean accommodation and equipment in normal working order. On departure, the tenant must return the accommodation in the same condition. In the event of damage to the equipment provided or to the house, which is noted during the pre-departure inventory, the tenant will be responsible for repairing the damage, and the cost may be deducted from the weekly grant.



Fondation d'entreprise Martell

16 avenue Paul Firino Martell
16100 Cognac, France

Expositions

De juin à décembre
Du mercredi au dimanche de 14h00 à 19h00.
Fermeture : lundi, mardi et jours fériés (14/07 et 25/12)

Informations générales

www.fondationdentreprisemartell.com
info@fondationdentreprisemartell.com
00 33 (0)5 45 36 33 51

Instagram : @fondationmartell
Linkedin : Fondation d'entreprise Martell

#fondationmartell #design #regenerativedesign
#transition #ressources #territoire

Contact

Les résidents de la Fondation ont comme référents :
The residents have two go-to persons:

Julien Lefrançois
Responsable de la production des projets
Projects production manager
julien.lefrancois@fondationdentreprisemartell.com
+33 (0)6 08 35 40 80

Yann Dénéchaud
Chargé des ateliers, de la sécurité et de la maintenance
Workshops, security and maintenance officer
yann.denechaud@fondationdentreprisemartell.com
+33 (0)6 33 94 76 94

Urgence

PC Sécurité Martell : 05 45 36 33 11
Pompiers : 18 ou 112
Police : 17
Hôpital de Grand Cognac : 05 45 80 15 15
65 Av. d'Angoulême 16100 Cognac

Fondation d'entreprise Martell